

Réserve Naturelle Régionale



LAC D'AIGUEBELETTE

PLAN DE GESTION

2018-2023

TOME 2 : GESTION DE LA
RESERVE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Photo en page de couverture : © Manuel BOURON / CENS

Avant-propos

Après avoir dressé le diagnostic de la Réserve Naturelle, il est possible de fixer les objectifs du plan de gestion, à long terme, puis à l'échelle du plan de gestion (5 ans), avant d'identifier les opérations à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Il faut insister sur le fait qu'il s'agit du premier plan de gestion de la Réserve Naturelle, établi sur la base d'une connaissance imparfaite de son patrimoine et de son fonctionnement écologique et socio-économique. Dans ce contexte, il est normal que les objectifs du plan de gestion restent relativement généraux et imparfaitement quantifiés. Ces objectifs devront être précisés au cours des prochaines années. De même, certaines opérations ne pourront pas être décrites précisément ; elles pourront être considérées comme des expérimentations dont la généralisation dépendra de la réussite.

Section A. Objectifs à long terme

A.1. Définition

Ce sont les objectifs qui permettent d'atteindre ou de maintenir un état considéré comme idéal (Etat souhaité) pour la Réserve Naturelle.

C'est une décision politique qui engage les acteurs sur le long terme et guide leurs décisions. Il doit être ambitieux mais atteignable dans un délai d'au moins 15 ans.

Les objectifs dépendent de l'état de conservation ou de l'état de fonctionnement.

Ils sont formulés à partir des quatre éléments :

- Unités de mesure
- Un enjeu est transcrit en un objectif à long terme
- Une tendance souhaitée par rapport à la situation actuelle
- Résultat attendu à long terme

A.2. Les objectifs relatifs à la conservation du PATRIMOINE NATUREL, ARCHEOLOGIQUE et culturel

Tableau 1 : Les objectifs à long terme relatifs à la conservation du PATRIMOINE NATUREL, ARCHEOLOGIQUE et culturel

N°	Thématique	Enjeu	Niveau de priorité	Objectifs à long terme
1	Lac	Maintien de la qualité de l'eau et niveau trophique du lac	1	Maintenir la qualité de l'eau et le niveau trophique du lac (oligotrophe)
2	Végétation lacustre immergée	Conservation des herbiers actuels et amélioration de la connaissance	1	Développer les superficies d'herbiers du lac
3	Végétation émergée lacustre (Roselières, nénuphars, scirpes.)	Préservation et développement des ceintures de végétation émergée lacustre et la faune associée	1	Restaurer les végétations lacustres émergées dégradées et augmenter leur superficie

N°	Thématique	Enjeu	Niveau de priorité	Objectifs à long terme
4	Roselières non lacustres	Maintien des superficies des roselières non aquatiques et amélioration de leur état de conservation	1	Maintenir les superficies des roselières non lacustres et améliorer leur état de conservation
5	Prairies humides	Maintien en bon état de conservation et restauration des prairies humides	1	Maintenir les prairies humides en bon état de conservation et restaurer les secteurs dégradés
6	Forêts humides	Maintien en bon état de conservation des forêts humides existantes	2	Maintenir les forêts humides existantes en bon état de conservation et restaurer celles dégradées
7	Milieux aquatiques hors lac (Mares et ruisseau)	Maintien et restauration d'un réseau de mares ; restauration et entretien des affluents et ruisseaux connexes du lac	1	Maintenir ou améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques terrestres et affluents du lac
8	Forêts de pente et d'éboulis	Maintien et restauration des forêts de pente et d'éboulis	2	Maintenir et restaurer les forêts de pente et d'éboulis
9	Hêtraie-sapinière	Optimisation de la naturalité des habitats forestiers exploités	2	Optimiser la naturalité des habitats forestiers exploités
10	Milieux rupestres (falaises, dalles, vires ...)	Conservation et restauration des milieux rupestres	2	Conserver et restaurer les milieux rupestres
11	Espèces invasives	Maintien des espèces invasives à un niveau compatible avec la pérennité du patrimoine naturel	1	Eradiquer ou maintenir les espèces exotiques invasives à un niveau compatible avec la pérennité du patrimoine naturel
12	Sites palafittiques, en particulier du site de Beau-Phare classé UNESCO	Préservation durable du patrimoine archéologique	1	Préserver le patrimoine archéologique
13	Paysage	Caractérisation et préservation des paysages associés au lac d'Aiguebelette	3	Préserver les paysages
14	Petit patrimoine bâti et culturel	Préservation durable du petit patrimoine bâti	3	Préserver le petit patrimoine bâti et culturel

A.3. Les objectifs relatifs à l'ACCUEIL du public et à la PEDAGOGIE

Tableau 2 : Les objectifs à long terme relatifs à l'ACCUEIL du public et à la PEDAGOGIE

N°	Thématique	Enjeu	Niveau de priorité	Objectifs à long terme
15	Fréquentation humaine	Maintien de la fréquentation à un niveau compatible avec la biodiversité et limitation des impacts de la fréquentation humaine	1	Maîtriser la fréquentation humaine et ses impacts afin de garantir la compatibilité avec les enjeux de préservation de la biodiversité
16	Découverte et pédagogie	Découverte du milieu naturel et du patrimoine archéologique par le public (Touristes, locaux, scolaires)	1	Faire de la Réserve un outil de découverte et d'éducation à l'environnement et au patrimoine archéologique du grand public et en particulier des touristes, de la population locale et des scolaires
17	Gestion des activités humaines	Gestion des activités humaines	2	Tendre vers des activités humaines, notamment touristiques en phase avec les objectifs de préservation des milieux naturels et favoriser la valorisation des enjeux de protection

A.4. Les objectifs relatifs à la CONNAISSANCE

Tableau 3 : Les objectifs à long terme relatifs à la CONNAISSANCE

N°	Thématique	Enjeu	Niveau de priorité	Objectifs à long terme
18	Connaissance et suivi	Développement de la connaissance et mise en place d'un suivi approprié	1	Développer la connaissance du fonctionnement des milieux, le patrimoine naturel et archéologique et mettre en place les suivis appropriés

A.5. Les objectifs relatifs à la GESTION ADMINISTRATIVE

Tableau 4 : Les objectifs à long terme relatifs à la GESTION ADMINISTRATIVE

N°	Thématique	Enjeu	Niveau de priorité	Objectifs à long terme
19	Gestion du site	Mise en œuvre d'une gestion du site	1	Gérer les actions de la réserve au quotidien
20	Gouvernance	Intégration de la Réserve dans le territoire et le tissu socio-économique local	1	Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans le territoire et le tissu socio-économique local, et dans le réseau des acteurs de la biodiversité
21	Maîtrise foncière ou d'usage	Maîtrise foncière ou d'usage	2	Développer la maîtrise foncière ou d'usage des zones de marais ou le périmètre de la réserve est discontinu

Section B. Objectifs opérationnels

A.6. Définition

A.6.1 Les facteurs d'influence

Les facteurs d'influence agissent de façon directe ou indirecte (en noir : les pressions négatives-en vert : les pressions positives), voir page suivante.

A.6.2 Les objectifs opérationnels

Les objectifs à long terme doivent être traduits en objectifs atteignables au terme du plan de gestion (5 ans), puis en opérations élémentaires, qui sont déclinés sous forme de fiche actions

Le but de l'objectif opérationnel est de corriger ou d'utiliser les facteurs d'influence pour arriver à un résultat visible.

A.7. Démarche

- Certains objectifs opérationnels (OP) sont placés à différents endroits (ex : étudier de nouveaux niveaux du Lac). Cette redondance est assumée ;
- Certains OP sont très proches d'actions ;
- Il n'y a pas d'objectif spécifique lié à l'évaluation car cela sera intégré de manière transversale ;
- Certaines actions relevant de l'amélioration des connaissances ont été placées dans la « Conservation du patrimoine » car elles sont indissociables de l'enjeu de conservation ;
- Conserver ou restaurer les populations d'espèces patrimoniales est un objectif à long terme de la réserve. Toutefois cela ne fait pas l'objet d'un objectif à part étant donné que cela est pris en compte indirectement par la conservation et l'amélioration des habitats

A.8. Définitions des objectifs opérationnels

74 objectifs sont décrits à la page suivante.

A.9. Priorisation des objectifs

Les objectifs opérationnels se répartissent par ordre de priorité comme suit :

Tableau 5 : Répartition des objectifs opérationnels par priorité

Niveau de priorité	Nombre d'objectifs	Part
Priorité 1	44	59%
Priorité 2	22	30%
Priorité 3	8	11%
Total	74	100%



A.10. Les objectifs opérationnels relatifs à la conservation du PATRIMOINE NATUREL, ARCHEOLOGIQUE et culturel

Tableau 6 : Les objectifs opérationnels relatifs à la conservation du PATRIMOINE NATUREL, ARCHEOLOGIQUE et culturel

N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité
1	Maintenir la qualité de l'eau et le niveau trophique du lac (oligotrophe)	Activités humaines (pratiques agricoles, rejets d'eaux usées ...etc.) et évolution naturelle (Erosion des sols ...etc.) du bassin versant du Lac d'Aiguebelette	1.1	Veiller au maintien des activités humaines à un niveau compatible avec le niveau oligotrophe du lac : Maîtrise des rejets liés aux activités humaines (Domestiques, agricoles, industriels, routiers ...etc..) à l'échelle du bassin versant et Limitation du transfert des éléments fertilisants	3
		Financement du coût du suivi du niveau trophique du lac	1.2	Poursuivre le suivi du niveau trophique du lac	1
		Politiques d'aménagement et de développement du bassin versant	1.3	Intégrer la conservation de la qualité des eaux du lac dans les politiques d'aménagement et de développement du territoire	3
		Pollutions accidentelles	1.4	Optimiser les procédures d'alerte et d'intervention et se doter sur site des moyens techniques nécessaires contre les pollutions du milieu aquatique et s'assurer un contrôle des impacts éventuels (Méthode d'analyse rapide)	1
2	Développer les superficies d'herbiers du lac	Perte de dix espèces en un siècle	2.1	Approfondir la recherche des causes de la disparition et régression des espèces et suivre l'état de conservation et la dynamique des herbiers encore existants	2
		Manque de connaissance sur l'état de santé et la dynamique des populations végétales	2.2	Evaluer la faisabilité et le cas échéant tester la réimplantation d'herbiers d'espèces encore présentes ou éteintes	3
		Niveau trophique du lac : réoligotrophisation des eaux du lac	2.3	Compenser le manque de végétation immergée par des dispositifs artificielles nécessaires à la fraie ou d'espace refuge pour les espèces piscicoles	2
		Volume d'herbiers immergés réduits			



N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité de l'objectif
3	Restaurer les végétations lacustres émergées dégradées et augmenter leur superficie	Dérèglement des fluctuations naturelles des niveaux d'eau dû aux activités humaines (variation défavorable de 1909 à 1998), puis période actuelle du niveau d'eau minimum trop tardive (en octobre au lieu d'aout-septembre)	3.1	Etudier la mise en œuvre d'un régime de régulation des niveaux du lac mieux adaptés aux enjeux de conservation	1
		Fréquentation humaine à l'intérieur dans les zones de végétation sensible			
		Les perturbations sonores et visuelles liées aux activités nautiques induisent des dérangements de l'avifaune, en particulier les bateaux à moteur qui suivent les avirons, les usagers en paddle, pédalo, et la baignade	3.2	Remise en état et extension du piquetage pour protéger la végétation et la faune lacustres de la fréquentation humaine	1
		Absence de secteur d'eau libre sans fréquentation humaine et manque de roselières refuges			
		Niveau trophique du lac : Réoligotrophisation des eaux du lac			
		Compacité et composition du substrat dans certaines zones (craie lacustre) non favorables au développement de la végétation	3.3	Etudier et mettre en œuvre des tests de plantations de végétation lacustres (phragmitaie, scirpaies, nupharaie, potamots...) sur des zones potentiellement favorables	1
		Destruction ou déconnexion des roselières non aquatiques /aquatiques par l'urbanisation des berges du lac	3.4	Améliorer la connaissance du fonctionnement entre roselières lacustres et non lacustres et évaluer la pertinence et la faisabilité d'opérations de reconnexion	2
4	Maintenir les superficies des roselières non lacustres et améliorer leur état de conservation	Abaissement des niveaux du Lac lié aux dispositions préventives des épisodes de crue	4.1	Etudier la mise en œuvre d'un régime de régulation des niveaux du lac mieux adaptés aux enjeux de conservation	1
		Evolution naturelle : Dynamique d'atterrissement/Colonisation forestière	4.2	Réaliser des travaux de restauration et d'entretien de ces roselières (suppression de ligneux, étrépage...)	1



N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité
5	Maintenir les prairies humides en bon état de conservation et restaurer les secteurs dégradés	Evolution naturelle : Dynamique d'atterrissement/Colonisation forestière	5.1	Etudier la mise en œuvre d'un régime de régulation des niveaux du lac mieux adaptés aux enjeux de conservation	1
		Abaissement des niveaux du Lac lié aux dispositions préventives des épisodes de crue	5.2	Restaurer ou améliorer le fonctionnement hydraulique des prairies	1
		Développement d'espèces invasives (solidage, renouée...)	5.3	Maintenir l'ouverture des prairies existantes en luttant contre la colonisation des ligneux et du roseau	1
		Développement d'espèces nitrophiles au marais des Marquaires	5.4	Eradiquer ou a minima bloquer l' extension des espèces invasives avec une priorité au marais de Lépin	1
6	Maintenir les forêts humides existantes en bon état de conservation et restaurer celles dégradées	Niveau du lac trop bas depuis la mise en œuvre du règlement d'eau actuel (prévention des inondations).	5.5	Connaître l'origine de l'eutrophisation et proposer des solutions pour y remédier	2
		Evolution naturelle : amélioration de la valeur patrimoniale	6.1	Etudier la mise en œuvre d'un régime de régulation des niveaux du lac plus compatibles avec les enjeux de conservation	1
		Développement d'espèces invasives (renouée...)	6.2	Laisser évoluer librement les forêts humides	3
7	Maintenir ou améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques terrestres et affluents du lac	Atterrissement de la presque totalité des mares du site et ensablement de la loue de Nances	6.3	Eradiquer ou a minima bloquer l'extension des espèces invasives avec une priorité au marais de Lépin	1
		Niveaux d'eau actuels inadaptés à une restauration des canaux de la grande île.	7.1	Créer un réseau d'une dizaine de mares	1
		Linéaire de la plupart des cours d'eau intégrés dans la réserve trop faible pour constituer une entité cohérente d'intervention	7.2	Recréer un lit à méandre sur le ruisseau rectifié du marais de Lépin chef-lieu	1
		Complémentarité de certaines actions du plan de gestion piscicole de l'APPMA que ce soit en termes d'espèces visées que de périmètre d'intervention (dépassement des limites de la RNR)	7.3	Diagnostiquer la valeur écologique et l'état de conservation des cours d'eau, évaluer la pertinence de leur restauration et le cas échéant proposer des opérations	2
			7.4	Diagnostiquer la valeur écologique et l'état de conservation de la loue de Nances , le cas échéant proposer des opérations	2



N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité
8	Maintenir et restaurer les forêts de pente et d'éboulis	Risque de chute de blocs	8.1	Intégrer les enjeux de conservation de ces habitats dans les opérations de sécurisation routière	2
		Fréquentation humaine importante aux pieds du lac (Rive est) induisant une érosion /rudéralisation du sol	8.2	Réduire la surface de piétinement et la fréquentation humaine sur la zone sur la rive est du lac	2
		Présence d'essence exogène (plantation de pins noirs)	8.3	Inciter l'exploitation non rentable de la parcelle communale de pins noirs en finançant le surcoût	3
9	Optimiser la naturalité des habitats forestiers exploités	Exploitation forestière antérieure ayant modifié l'équilibre naturel des essences au profit des résineux	9.1	Favoriser la mixité des peuplements des parcelles exploitées	2
		Exploitation forestière actuelle prenant mieux en compte le rôle écologique de ces forêts mais devant rester rentable	9.2	Maximiser le nombre des arbres "bio" (1) dans les parcelles exploitées	2
10	Conserver et restaurer les milieux rupestres	Impératifs de sécurisation contre les chutes de blocs	10.1	Intégrer les enjeux de conservation de ces habitats dans les opérations de sécurisation routière	2
		Sensibilité des oiseaux rupestres aux activités de vol libre et sport de falaise	10.2	Evaluer l'incidence de l'usage parapente sur la reproduction du faucon pèlerin et hibou grand-duc	2
		Aucune activité d'escalade ou de via ferrata	10.3	Veiller au non développement d'activités de sports en falaise	2
11	Eradiquer ou maintenir les espèces exotiques invasives à un niveau compatible avec la pérennité du patrimoine naturel	Espèces en extension mais ne faisant l'objet d'aucune politique cohérente de lutte à l'échelle du territoire	11.1	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action de lutte contre les espèces invasives incluant une sensibilisation de la population et des personnels techniques aux pratiques évitant leur développement	2
			11.2	Favoriser la pêche des écrevisses invasives	3



N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité
12	Préserver le patrimoine archéologique	Piétinement non intentionnel par des baigneurs sur les deux sites palafittiques classés monuments historiques	12.0	Création de zones piquetées et autres dispositifs de protection permettant la création de zones protégées pour les sites archéologiques, et en particulier les deux sites palafittiques classés monuments historiques	1
13	Préserver les paysages	Un attrait du public pour l'ambiance paysagère de la Réserve	13.0	Caractériser les principaux paysages qui intersectent avec le périmètre de la Réserve et permettre le suivi de leur état	3
14	Préserver le petit patrimoine bâti et culturel	Evolution naturelle : vieillissement du bâti	14.0	Recenser le petit patrimoine bâti et définir des actions permettant de l'entretenir	3



A.11. Les objectifs opérationnels relatifs à l'ACCUEIL du public et à la PEDAGOGIE

Tableau 7 : Les objectifs opérationnels relatifs à l'ACCUEIL du public et à la PEDAGOGIE

N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité
15	Maîtriser la fréquentation humaine et ses impacts afin de garantir la compatibilité avec les enjeux de préservation de la biodiversité	Pointes de fréquentation humaine de juin à fin août	15.1	Favoriser les opérations permettant de canaliser la fréquentation et réduire les pics d'affluence	1
		Augmentation de la demande du public d'espace « nature » => accroissement de pratique en immersion dans les espaces naturels	15.2	Maintenir un nombre de manifestations compatibles avec les enjeux de conservation et avec l'identité du site	1
			15.3	Conserver des zones actuelles sans fréquentation humaine	1
		Infractions	15.4	Faire connaître la réglementation au plus grand nombre par une signalétique adaptée et ciblée	1
			15.5	Faire respecter la réglementation par l'organisation d'une surveillance adaptée visant à sensibiliser et sanctionner le cas échéant	1
16	Faire de la Réserve un outil de découverte et d'éducation à l'environnement et au patrimoine archéologique du grand public et en particulier des touristes, de la population locale et des scolaires	Pas de moyen humain en interne pour développer des outils pédagogiques	16.1	Créer une fonction d'animateur sur un des postes de garde	1
		Réseau d'acteurs sur lequel se reposer pour faire de la pédagogie	16.2	Former les acteurs pour qu'ils soient des relais ou créer un réseau d'ambassadeurs de la réserve	1
		Motivation de fréquentation du territoire de la majorité du public présent dans la réserve, éloignée des problématiques environnementales	16.3	Créer des outils et animations pédagogiques attractives pour un public peu sensible aux problématiques environnementales	1
		Peu d'outils pédagogiques existants	16.4	Créer des outils pédagogiques qui permettent de rendre l'invisible visible sans dégradation. Proposer des outils "dématérialisés"	1
		Existence de journées événements thématiques	16.5	Participer aux journées événements existantes	1
		Connaissances scientifiques peu transmises au grand public	16.6	Porter à la connaissance du grand public les études réalisées dans la réserve	1
17	Tendre vers des activités humaines, notamment touristiques en phase avec les objectifs de préservation des milieux naturels et favoriser la valorisation des enjeux de protection	Une politique locale favorisant des projets écotouristiques	17.1	Echanger avec les opérateurs socio-économiques pour tendre avec des activités plus vertueuses	2
			17.2	Favoriser les projets écotouristiques sur le territoire	2
		Des activités humaines générant des déchets	17.3	Favoriser un comportement plus respectueux et responsable de gestion des déchets dans et autour de la réserve (Sensibiliser, organiser des opérations de nettoyage régulier, sanctionner le cas échéant)	2



A.12. Les objectifs opérationnels relatifs à la CONNAISSANCE

Tableau 8 : Les objectifs opérationnels relatifs à la CONNAISSANCE

N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité
18	Développer la connaissance du fonctionnement des milieux, le patrimoine naturel et archéologique et mettre en place les suivis appropriés		18.1	Echanges et réseaux scientifiques	
		Réseau d'acteurs sur lequel faire permettant des connaissances naturalistes	18.11	Favoriser l' échange d'information naturaliste des différents partenaires	1
		Réchauffement climatique	18.12	Participer aux réseaux d'échange de données sur le suivi des grands lacs	1
		Un réseau de chercheurs et scientifique proche (université de Savoie, INRA, ...etc.) et un territoire qui suscite l'intérêt des chercheurs	18.13	Favoriser les projets de recherche	1
			18.2	Données physico-chimiques et fonctionnement du lac	
		Connaissance incomplète sur le fonctionnement intrinsèque du lac	18.21	Optimiser le suivi du niveau trophique du lac et mettre en œuvre les études nécessaires à une meilleure compréhension des mécanismes de fonctionnement spécifiques au lac d'Aiguebelette	1
		Arrêt de la prise en charge des frais de stations météo de Novalaise par le Département de la Savoie	18.22	Maintenir la connaissance météorologique du site en prenant en charge les frais de maintenance et de renouvellement de la station météo de Novalaise, ainsi que le financement du traitement des données	1
		Pas de connaissance sur le fonctionnement des milieux originaux de la réserve	18.23	Etudier et suivre la dynamique de l' embouchure de Leysse	1
			18.3	Habitats, flore et faune	
		Connaissance incomplète sur la végétation aquatique et subaquatique	18.31	Définir et mettre en œuvre les protocoles de suivis de la végétation subaquatique et aquatique	1
		Manque de connaissance sur l'évolution naturelle des forêts humides	18.32	Suivre de l' évolution des forêts humides	2
		Connaissance incomplète des espèces patrimoniales piscicoles	18.33	Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales piscicoles (2) et participer au suivi en partenariat avec l'APPMA, l'AFB, l'INRA	1
		Connaissance limitée sur les espèces patrimoniales de la Réserve	18.34	Développer la connaissance sur les oiseaux, reptiles, chauves-souris, petits mammifères, mousses, champignons et coléoptères de forêts humides, libellules et mollusques en partenariat avec les associations naturalistes	1
		Peu de connaissance sur les habitats forestiers et la valeur écologique des stades sénescents	18.35	Acquérir la connaissance sur la faune et la flore des îlots de sénescence de la Réserve	2
Développement des écrevisses de Louisiane ou américaine et autres espèces invasives lacustres	18.36	Mettre en place un <i>suivi des espèces invasives</i> , en particulier renouées asiatiques et écrevisses américaines	1		



N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité
18	Développer la connaissance du fonctionnement des milieux, le patrimoine naturel et archéologique et mettre en place les suivis appropriés	Absence de connaissance de la fréquentation de la partie forestière de la Réserve	18.4	Partie forestière de la Réserve	2
			18.40	Mieux connaître la fréquentation de la partie forestière de la réserve	
		Classement UNESCO du site palafittique de Beau phare	18.5	Connaissance archéologique	1
			18.50	Améliorer la connaissance scientifique des sites et vestiges archéologiques	



A.13. Les objectifs opérationnels relatifs à la GESTION ADMINISTRATIVE

Tableau 9 : Les objectifs opérationnels relatifs à la GESTION ADMINISTRATIVE

N°	Objectifs à long terme	Facteurs d'influence	N°	Objectif opérationnel	Niveau de priorité
19	Gérer les actions de la réserve au quotidien	Financer des moyens humains nécessaires à la gestion administrative, à la gestion des projets et la surveillance de la Réserve	19.1	Financer les moyens humains nécessaires à la gestion administrative, à la gestion des projets et la surveillance de la Réserve	1
		Matériel de suivi quasi absent	19.2	Se doter de petit matériel de suivi (GPS, tablette de saisie terrain, pièges-photo, jumelles, longue-vue...etc.)	1
		Utilisation d'un bateau à moteur thermique	19.3	Garantir la cohérence entre les moyens développés pour la surveillance du site et les objectifs de protection : Acquisition d'un bateau à moteur électrique dédié aux missions de gestion et de surveillance du lac	1
20	Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans le territoire et le tissu socio-économique local, et dans le réseau des acteurs de la biodiversité	Un réseau d'acteurs locaux plutôt favorables à la Réserve mais ayant des craintes qu'en à la lourdeur des procédures	20.1	Améliorer l'intégration de la réserve naturelle dans le territoire et le tissu socio-économique local	1
		Un réseau d'acteurs de la biodiversité existant facilitant les échanges	20.2	Participer aux réunions et autres actions des réseaux des acteurs de la biodiversité	1
			20.3	Favoriser les échanges avec les autres gestionnaires de réserve	1
21	Développer la maîtrise foncière ou d'usage des zones de marais ou le périmètre de la réserve est discontinu	Propriétaire des parcelles classées favorables	21.1	Informier et Sensibiliser les propriétaires	2
		Mitage des parcelles classées en Réserve dans les zones de marais induisant des difficultés d'action de protection et de gestion de l'intégralité des milieux menacés	21.2	Favoriser la mise en œuvre d'actions cohérentes dans les zones de marais en faisant appel aux dispositifs de gestion fonctionnant hors Réserve : contrat de bassin versant et arrêté de biotope, Natura 2000	2